

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°9 - Lot 6 - Strasbourg : Marché de Noël - Organisation d'un voyage clef en main pour les aînés - Avenant

N° : VA_DEC2021_295

Service : Aînés

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure un avenant au marché subséquent n°9 - Lot 6 - Strasbourg : Marché de Noël « Organisation d'un voyage clef en main pour les personnes âgées » avec la société Catteau Voyages.

En effet, suite à la crise sanitaire le séjour prévu les 3 et 4 décembre 2020 a été reporté au 2 et 3 décembre 2021.

Attributaire : CATTEAU VOYAGES

Marché subséquent n°9 – Lot 6

Strasbourg : Marché de Noël

Les 2 et 3 décembre 2021

Montant estimatif annuel TTC : 19832€

Imputation comptable : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 16 juillet 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180751A-AU-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 12 août 2021